

Un coup d'œil à l'histoire du mouvement étudiant québécois pour enrichir le débat actuel sur la grève étudiante

Mauricio Correa, étudiant au doctorat en histoire à l'Université de Sherbrooke et [collaborateur](#) pour *HistoireEngagee.ca*

Il est essentiel tant pour la société que pour l'individu que l'étudiant puisse se consacrer « plein temps » à ses études. Le contraindre à des obligations financières par surcroît à celles qui relèvent de ses études, c'est taxer lourdement sa santé physique, intellectuelle, et parfois morale [...] dans les classes les moins fortunées, l'on a nettement l'impression que l'éducation supérieure est un domaine qui leur est interdit [...].

On pourrait croire, à tort, cette phrase issue d'une déclaration d'organisation étudiante participant à la grève du printemps 2012 contre la hausse des droits de scolarité implantée par le gouvernement Charest. Or, ce n'est pas le cas. Il s'agit d'un extrait d'un mémoire produit par l'*Association générale des étudiants de l'Université de Montréal* (AGEUM) et publié dans le journal étudiant *Le Quartier latin* (QL) le 27 janvier 1955. Cinquante-sept ans après la publication de ce travail élaboré par l'AGEUM, les enjeux relatifs à l'accessibilité et au financement de l'éducation supérieure demeurent à l'ordre du jour des luttes étudiantes.

Les revendications et la mobilisation étudiante en cours au Québec ne sont ni des actions ni des demandes nouvelles de la part du mouvement étudiant. Les actions sociales des étudiant.e.s en faveur de la démocratisation de l'éducation, tout comme les enjeux qui entourent le financement et le fonctionnement de l'éducation supérieure sont à la base même du processus d'organisation, de construction et de fondation des mouvements étudiants au Québec. Les relations conflictuelles entre pouvoir politique et organisations étudiantes sont un vecteur important de la construction sociale et identitaire du mouvement étudiant.

Déjà dans les années 1950, les associations étudiantes sont décidément engagées dans un débat public sur le financement et l'accessibilité à l'éducation. De la commission Massey, en passant par la commission Tremblay, les étudiant.e.s participent activement et cherchent à établir un dialogue avec les gouvernements fédéral comme provincial sur les problèmes financiers des étudiant.e.s et des institutions universitaires. Des commissions sérieuses sont créées par les organisations étudiantes. Nous retrouvons, tout au long des années cinquante, nombre d'enquêtes et de données statistiques mettant en relief la précarité économique des universités dans lesquelles brillent par leur absence les gens issus des secteurs sociaux moins favorisés.

Outre une augmentation des subventions provinciales aux universités durant les années cinquante (de 2 à 11 millions entre 1949 et 1959 [Paul-André Linteau *et al.* 1989]), aucune politique de financement de l'éducation supérieure n'existe ; le financement des universités au Québec fonctionnant plutôt par octrois discrétionnaires. Cela sert davantage à maintenir une vision clientéliste du pouvoir politique, éloignant ainsi le système universitaire québécois d'une politique intégrale et à long terme. C'est précisément cette manière d'agir que critiquent les associations étudiantes de l'époque : « [...] si nous pouvions obtenir des octrois augmentés et statutaires, la situation de l'université serait plus satisfaisante [...] » (QL, 10 janvier 1957). Cette revendication au profit d'un investissement étatique et récurrent pour les universités du Québec, devient donc le scénario par excellence où se construit graduellement une unité d'action et s'édifient les piliers d'une cohésion organisationnelle.

Des actions de pression inédites chez les organisations étudiantes du Québec se font sentir. Des espaces de réseautage entre représentants des diverses associations se créent afin de faire front commun face au gouvernement. Comme nous pouvons le lire dans le *Quartier latin* du 31 octobre 1956 : « [...] les délégués de toutes les universités du Québec se réunirent au cercle universitaire afin de s'entendre sur une motion à présenter en bloc aux autorités provinciales [...] ». Les étudiant.e.s veulent construire un rapport de force leur permettant d'acquérir une crédibilité sociale comme interlocuteurs vis-à-vis du pouvoir politique et de l'ensemble de l'establishment québécois. Les organisations étudiantes prennent conscience de leur capacité de passer à l'action, au même titre que le ferait un syndicat. La conscience d'un syndicalisme étudiant, qui prendra sa place dans la décennie suivante, est déjà en marche. C'est la configuration du mouvement étudiant au Québec que nous voyons se dessiner.

Les problèmes de financement dus au manque d'investissement en éducation au Québec pèsent lourd sur le budget étudiant, car les directions des universités, pour pallier la crise économique, augmentent les frais de scolarité. Le mécontentement grandit et aboutit à la première grève étudiante le 6 mars 1958. Il n'est alors pas étonnant de voir l'AGEUM revendiquer la couverture de l'intégralité des dépenses relatives à l'éducation incluant les frais d'inscription. Même si le milieu étudiant se montre compréhensif face aux raisons qui ont motivé la hausse des frais, il n'est pas d'accord qu'on lui fasse payer la note et les étudiant.e.s l'expriment dans cet article paru dans le *Quartier latin* du 16 janvier 1958 : « Nous avons à l'occasion critiqué vertement la fameuse théorie du financement par la méthode des trois tiers, état, étudiant, public. Nous l'avons dénoncée parce qu'elle ne nous apparaissait pas réaliste ou mieux parce qu'elle n'était réaliste que pour un tiers, et avec quelle acuité, pour le tiers étudiant appelé à porter un fardeau de plus en plus lourd ».

Cette attitude active en faveur de la défense des droits étudiants est encore plus tangible au début des années soixante avec l'adoption, en 1961, de la *Charte de l'étudiant universitaire*. Nous y trouvons intégré le principe du syndicalisme étudiant comme en témoigne l'intégration à cette charte du droit de grève : « L'Association a le droit de recourir à la grève lorsque les droits fondamentaux de ses membres ou de l'Université sont mis en péril ». Désormais, cette manière de concevoir l'organisation étudiante constitue le principe organisationnel des universitaires. La notion du syndicalisme est sans aucun doute un concept endogène émanant d'une réflexion au sein du groupe. On verra donc cette vision de l'organisation étudiante se transformer, évoluer, et devenir plus concrète, intégrant les revendications étudiantes à la notion même du syndicalisme étudiantin. Comme on peut le lire dans l'article écrit par l'étudiant Michel Rivet et publié dans QL le 26 février 1963 :

Par le syndicalisme étudiant, « nous revendiquons un statut social défini ; nous revendiquons des structures à l'intérieur desquelles on nous accorde un droit de parole ; à l'Université, nous revendiquons la cogestion académique et administrative du moins pour tout ce qui touche les services aux étudiants. » Les revendications étudiantes ont donc pour but « la défense collective des intérêts de la classe étudiante : sur le plan social, la démocratisation de l'enseignement et de l'Université, sur le plan économique, la réforme de l'enseignement et la gratuité scolaire complète ».

Les revendications sur l'accessibilité, le fonctionnement et le financement de l'éducation supérieure sont au cœur même du processus de configuration du mouvement étudiant. Les relations conflictuelles avec le pouvoir politique tout comme le processus interne de politisation des étudiant.e.s, entre autres, donnent lieu à des mobilisations et de démarches associatives comme la construction, en 1964, de l'*Union générale des étudiants du Québec* (UGEQ). Quarante-huit ans sont passés depuis la fondation de la première grande association nationale des étudiants du Québec. Malgré les différences de contexte historique, les enjeux qui ont entouré la formation du mouvement étudiant semblent être des conflits non résolus.

Aujourd'hui, les associations étudiantes s'opposent à une hausse des droits de scolarité de l'ordre de 75 % sur cinq ans. En réalité, si l'on tient compte de la hausse déjà appliquée depuis 2007 ainsi que de l'augmentation des frais afférents, il s'agit plutôt d'une hausse de 127 % appliquée sur 10 ans et indexée selon l'inflation. Il s'agit de l'instauration d'une hausse permanente. Le mouvement étudiant dénonce une telle hausse dans un contexte où d'importantes ressources financières universitaires sont destinées à la publicité pour attirer une clientèle universitaire. Dans cette logique de concurrence, l'éducation finit par être soumise aux lois du marché et l'université s'en trouve réduite à former une main-d'œuvre hautement qualifiée afin de générer une recherche scientifique dont les objectifs sont dictés en fonction de critères de performance et de rentabilité. Les enjeux actuels dépassent donc une simple revendication à caractère comptable. Le modèle qui est présenté dépourvoit l'université de sa capacité critique et transformatrice dont elle a besoin pour comprendre l'être, la société, l'environnement auquel elle appartient. Il s'agit de l'abandon de l'idée de l'université comme espace d'où la société peut se penser, se créer et se recréer. Cette conception de l'université doit être accompagnée de deux principes fondamentaux : l'accessibilité et l'autonomie pour que la société puisse être en mesure de se penser collectivement. L'université doit être une communauté plurielle, ouverte aux diverses classes sociales ainsi qu'aux différents groupes sociaux, culturels et politiques qui composent notre société. Afin d'accomplir sa mission d'accord avec cette vision, l'université se doit d'être libre de toute ingérence ou de tout intérêt particulier de quelque nature que ce soit. Ce sont des conditions essentielles pour que le savoir qui en émane et qu'elle peaufine soit aussi pluriel et libre d'accès à tout un chacun. Afin d'être bien ancrée dans son environnement, elle doit maintenir un dialogue, une relation et une interaction permanente avec la société qui l'entoure.

Si les étudiant.e.s des années cinquante et soixante se mobilisent pour la création des universités autonomes, financées de manière importante par l'État et accessibles, voire gratuites, le mouvement étudiant d'aujourd'hui veut résister à un modèle régressif où l'État se désengage ou revoit son engagement en redéfinissant par ses lois la notion de la chose publique et des droits sociaux.

Du point de vue historique, il serait surprenant que les étudiant.e.s demeurent passifs face à une telle hausse, face aux modèles d'éducation qu'impose l'agenda néolibéral du

gouvernement du Québec qui, depuis son discours de réingénierie de l'État, ne fait qu'avancer dans ce sens idéologique. La perspective historique et même sociologique nous permet de comprendre qu'un mouvement étudiant inactif dans la conjoncture actuelle équivaudrait tout simplement à une absence de mouvement en termes sociologiques. Si le mouvement étudiant se place à l'encontre des conditions socio-économiques de ses membres et défend par exemple la hausse des droits de scolarité, cela impliquerait une dénaturalisation du rôle historique joué par le mouvement étudiant ici comme ailleurs.

Le complexe et délicat problème de l'unité organisationnelle et de la représentativité du mouvement étudiant

La perspective historique permet également d'enrichir le débat interne du mouvement étudiant actuel face au complexe et délicat problème de l'unité organisationnelle et de la représentativité du mouvement étudiant. En effet, la politisation étudiante a joué un double rôle paradoxal. D'un côté, la démarche de politisation de la population étudiante au Québec a permis d'édifier des revendications et de se doter de moyens organisationnels pour s'exprimer et atteindre leurs objectifs. Par contre, au revers, cette politisation est à la base d'une polarisation idéologique au sein du mouvement étudiant, ce qui explique en grande partie son implosion que nous voyons en 1969 alors que le mouvement articulé autour de l'UGEQ s'essouffle.

Pierre Bélanger, dans son travail de recherche sur le mouvement étudiant rédigé à la demande de l'*Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec* (ANEEQ), souligne les divergences qui émergent. La polarité entre les secteurs étudiants anglophones et francophones est perceptible dans le refus des étudiant.e.s de l'Université de McGill d'adhérer à l'UGEQ. Bélanger rapporte les résultats du dernier referendum d'affiliation à l'UGEQ : 2893 contre l'adhésion, 2254 en faveur, sur une participation d'environ 50 % des effectifs étudiants de l'Université McGill. Il faut dire que, du côté de l'AGEUM, on souhaite que McGill demeure à l'écart pour éviter que les universités anglophones détiennent « la balance du pouvoir ».

Ce dogmatisme précipite des ruptures au sein de l'UGEQ. Le manuscrit de Lysiane Gagnon, écrit en 1971, traite des scissions à l'intérieur du mouvement étudiant québécois : « En novembre 1967, la tendance à la désaffiliation se répercute à l'UGEQ : les étudiants du séminaire de philosophie, par un vote de 77 %, décident de se retirer de l'Union [...] ». Ce retrait et les divisions qui sont apparues s'expliquent en bonne partie par le fait que l'organisation prend position sans consulter leurs membres. Il faut dire que la prise de position de l'UGEQ en faveur de l'indépendance a éloigné les associations étudiantes de leur rôle syndical de défense des droits sectoriels en matière d'éducation. Comme le rapporte Lysiane Gagnon : « À la veille de son troisième congrès, l'UGEQ devient la cible de plusieurs griefs. On lui reproche (comme à l'AGEUM) le dirigisme de ses leaders, la tutelle idéologique dans laquelle elle enferme ses associations membres [...] ». Notons que, dès le congrès de fondation, les tensions politiques sont perceptibles : « Telle est la situation à la veille du Congrès de fondation... Faudra-t-il se résigner à faire de l'U.G.E.Q. un organisme qui respecte la volonté de chacun et ce faisant ne prend position sur rien d'important ou au contraire un organisme qui prend position sur tout mais qui ne représente personne » (QL, 12 novembre 1964). Il ne s'agit donc pas d'un processus amorphe ou uniforme, mais tout le contraire ; le débat et la polarisation font de la construction du mouvement étudiant du Québec un processus pluriforme et polysémique.

L'historiographie québécoise confirme que ce sont les personnes engagées politiquement et/ou idéologiquement comme Pierre Maheu, Jacques Girard, Jacques Guay, Bernard Landry, Pierre Marois ou Claude Charron, entre autres figures de renom, qui participent de manière dynamique à la création de l'UGEQ et qui la maintiendront active comme nous l'expliquent Raymond Hudon et Bernard Fournier dans leur ouvrage *Jeunesses et politique* publié en 1994. En somme, les associations étudiantes comme l'AGEUM constituent des agoras de formation, des « écoles politiques ». Mais leur politisation n'est pas sans danger, car elle dérive souvent dans le dogmatisme. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'au moment où l'UGEQ atteint son sommet de contestation, en octobre 1968, elle se retrouve en même temps dans une période de déclin, dans une crise de représentativité où mêmes les principales figures du militantisme refusent de représenter ou de parler au nom des étudiant.e.s du Québec. On veut sortir du cadre de la démocratie représentative pour aller vers une démocratie dite directe où ce sont les assemblées générales qui prennent toutes les décisions. En janvier 1969, la frange radicale ou de gauche est regroupée dans le *Mouvement syndical et politique* (MSP) dans une tentative de radicalisation de l'UGEQ. Cependant, la disparition de l'UGEQ, comme le remarque Pierre Bélanger : « [...] arriva après la tempête d'automne, ce fut le calme printanier et l'autodestruction de plusieurs associations étudiantes, dont les plus importantes : l'AGEUM, l'AGEL et l'UGEQ ».

L'enjeu autour du caractère de représentativité du mouvement étudiant et de sa capacité à articuler en son sein les diverses expressions organisées ou non qui cohabitent et interagissent dans l'espace universitaire est sans doute le défi historique du mouvement étudiant, car c'est précisément dans cette articulation que naît le mouvement étudiant compris comme mouvement social. Aujourd'hui, la grève et la mobilisation étudiante se configurent à partir de trois grandes structures associatives : la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante CLASSE, la Fédération étudiante universitaire du Québec FEUQ, et la Fédération étudiante collégiale du Québec FECQ. Cependant, en termes politicoidéologiques et surtout revendicatifs, deux tendances se dessinent : l'une soutient un gel des frais de scolarité, l'autre demande aussi le gel, mais dans une perspective de construction d'un système postsecondaire gratuit pour tous. Cette division du mouvement étudiant est également visible en 2005 alors que l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et d'autres associations indépendantes construisent la CASSÉE, tandis que les fédérations étudiantes FEUQ et FECQ demeurent à l'écart de cette table élargie des organisations étudiantes.

Les deux derniers mouvements de grève étudiante au Québec se sont donc caractérisés par une division politicoidéologique au sein du mouvement étudiant qui s'exprime sur le terrain des revendications. Si bien que l'ASSÉ et les organisations étudiantes dites indépendantes (sans affiliation associative de caractère national), dans une vision stratégique et/ou d'ouverture, ont facilité la création d'un espace élargi dans l'objectif de créer un rapport de force qui fasse reculer le gouvernement dans ses réformes au financement des études supérieures. Les deux fédérations étudiantes (FECQ et FEUQ) ont été et sont toujours absentes de ces espaces (CASSÉE et CLASSE). Cette réalité du mouvement étudiant a permis au gouvernement, en 2005, d'écarter de la table de négociation le mouvement dit plus radical ou revendicateur, la CASSÉE, ce qui a sans doute fragilisé le rapport de force du mouvement étudiant qui a fini par faire des concessions importantes, alors qu'un mouvement qui avait construit un important rapport de force aurait pu faire abolir dans sa totalité les changements apportés sur l'aide financière aux études.

Les récentes expériences chilienne et colombienne

Les récentes expériences des mobilisations des mouvements étudiants chilien et colombien démontrent que les enjeux entourant les processus de privatisation de l'éducation supérieure ne sont pas réservés qu'au Québec. Il est vrai que les mouvements étudiants chilien et colombien ont connus et connaissent encore une conjoncture conflictuelle avec leur gouvernement respectif qui a conduit à une mobilisation importante des étudiant.e.s. Malgré les différences de contexte sociopolitique et culturel, l'action sociale des mouvements étudiants sud-américains est aussi orientée à dénoncer et à contester un modèle d'éducation qui fragilise l'autonomie, la qualité universitaire et l'accessibilité à l'éducation avec un endettement de plus en plus lourd pour les étudiant.e.s. « *5 años estudiando 15 pagando* » (5 ans à étudier, 15 ans à payer) pouvons nous lire sur la pancarte d'une étudiante chilienne. « *Se puede llamar universidad pública a la que considera el conocimiento como una mercancía* » (pouvons-nous appeler université publique celle qui considère le savoir comme une marchandise) se questionnent des étudiant.e.s manifestants à Bogota.

Ces deux mouvements étudiants latino-américains ont réussi à mobiliser d'importants secteurs sociaux et politiques. Cependant, ce qui nous intéresse de souligner ici c'est la cohésion organisationnelle de ces deux mouvements. Au Chili, les organisations étudiantes se retrouvent au sein de la *Confederación de estudiantes de Chile* la CONFECH. Cette dernière est la seule organisation nationale des étudiant.e.s. En Colombie, le scénario n'était guère différent de celui du Québec, car, avant la grève de 2011, le mouvement étudiant est sectionné en diverses expressions organisées comme la *Federación de estudiantes universitarios* (FEU), la *Federación universitaria nacional* (FUN), ou encore dans la *Asociación colombiana de estudiantes universitarios* (ACEU). Malgré les divisions politiques et idéologiques au niveau de l'organisation, les étudiant.e.s en Colombie ont réussi à coordonner toutes les expressions sociopolitiques et culturelles au sein d'une table de concertation des étudiant.e.s - la *Meza amplia nacional estudiantil* (MANE). Cet espace a servi à l'élaboration d'une plateforme de revendications communes connue sous le nom de *programa mínimo de los estudiantes universitarios*. Cette capacité de cohésion a permis aux mouvements étudiants colombiens d'obtenir le retrait du Projet de loi sur l'éducation supérieure présentée au pouvoir législatif colombien, et ce, bien que le parti au pouvoir soit majoritaire au congrès de la république.

En guise de conclusion

Aujourd'hui, le mouvement étudiant québécois a réussi à construire une importante capacité de mobilisation de ses membres ainsi que de plusieurs secteurs sociaux et politiques comme le démontre la récente manifestation du 22 mars 2012. Cependant, il demeure pris dans une division idéologique qui se manifeste sur le plan organisationnel et qui l'empêche de parler à l'unisson. La ministre Beauchamp n'a toujours pas ouvert la porte aux négociations, mais lorsqu'elle devra négocier une sortie au conflit, l'ensemble du mouvement étudiant aura tout intérêt à créer un pacte dans lequel aucune négociation ne sera entamée sans que tous les secteurs étudiants soient présents. De cette façon, sans nécessairement parler d'une coalition dont le processus pourrait être laborieux vu les différends qui ont surgi entre les deux mouvements au fil des années, on pourrait parler d'une plateforme revendicative commune à prendre part à d'éventuelles négociations avec le gouvernement.

En somme, la perspective historique nous permet de comprendre que les revendications en cours au Québec font partie du processus même de constitution et de configuration du

mouvement étudiant. Cependant, la perspective historique permet également de souligner l'importance et le défi que représente, pour le mouvement étudiant, l'enjeu relatif à la cohésion organisationnelle. Le mouvement étudiant québécois doit donc surpasser les querelles idéologiques s'il veut faire reculer le gouvernement de Jean Charest et garder sa capacité de mobilisation comme nous le montrent les deux expériences latino-américaines. Autrement, comme l'histoire nous le démontre, les divisions idéologiques ont le potentiel de faire implorer le mouvement.

Pour en savoir plus

Association générale des étudiants de l'Université de Montréal. « Mémoire et pétition présentés au gouvernement provincial pour de prêts aux étudiants ». *Quartier latin*, vol. XXXVII, n° 17 (27 janvier 1955), p. 6.

Association générale des étudiants de l'Université de Montréal. « Mise au point ». *Quartier latin*, vol. XL, n° 22 (6 mars 1958), p. 1.

BÉDARD, Éric. « [L'idéologie syndicale étudiante : du discours à la pratique : le cas de l'AGEUM, 1950-1969](#) », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 21, n° 1, (Hiver 1995), p. 13-29.

BÉDARD, Éric. *Chronique d'une insurrection appréhendée*. Septentrion, Québec, 1998, 204 p.

BÉDARD, Pierre et Claude Charron. *Les étudiants québécois, la contestation permanente*. Montréal, Noir et rouge, 1969, 72 p.

BÉLANGER, Pierre. *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes, 1960-1983*. Québec, ANEQ, 1984, 209 p.

BIENVENUE, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène L'action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal, Boréal, 2003, 291 p.

CAREL, Ivan. « [Les années 1960 : émergence d'une perspective internationaliste](#) ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, no 2, (hiver 2008), p. 133-136.

COHEN, Yolande et Claudie WEILL. « Les mouvements étudiants : une histoire en miettes ». *Le mouvement social*, n° 120 (juillet-septembre 1982), p. 3-10.

DRAMÉ, Patrick et Jean LAMARRE, dir. 1968. *Des sociétés en crise : une perspective globale*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 204 p.

DUMONT, Micheline. *Le féminisme québécois raconté à Camille*. Montréal, les Éditions du Remue-ménage, 2008, 247 p.

GAGNON, Alain-G et Michel SARRA-BOURNET. *Duplessis entre la grande noirceur et la société libérale*. Montréal, Québec Amérique, 1997, 396 p.

GAGNON, Lysiane. « [Bref historique du mouvement étudiant au Québec \(1958-1971\)](#) ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 2 (hiver 2008), p. 13-51.

CORREA, Mauricio. « Un coup d'œil à l'histoire du mouvement étudiant québécois pour enrichir le débat actuel sur la grève étudiante ». *HistoireEngagee.ca* (29 mars 2012), [en ligne]. <http://histoireengagee.ca/?p=1633>.

GIGNAC, Benoit. *Québec 68, l'année révolution*. Montréal, La Presse, 2008, 272 p.

HÉBERT, Karine. *Impatients d'être soi-même : les étudiants montréalais, 1895-1960*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2008, 306 p.

HÉBERT, Karine. *La construction d'une identité étudiante montréalaise 1895-1960*. Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, 2002, 359 p.

LABRECQUE, Jean-Claude. *L'histoire des trois*. Film cinématographique, Office national du film, 1990, 1 disque, 74 min.

LAMARRE, Jean. « [Au service des étudiants et de la nation ; L'internationalisation de l'Union générale des étudiants du Québec \(1964-1969\)](#) ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 2 (Hiver 2008), p. 53-73.

LANDRY, François. [Mêlez-vous de vos affaires... mais mêlez-vous en ! Le mouvement étudiant à l'Université de Sherbrooke \(1955 à 1982\)](#). Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Sherbrooke, 2005, 189 p.

NEATBY, Nicole. *Carabins ou activistes ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'université de Montréal au temps du duplessisme*. Montréal, McGill-Queen's University press, 1999, 264 p.

PELLETIER, Gérard. « Lettre ouverte aux trois étudiants qui "attendent" à Québec ». *Cité Libre*, n° 20, (mai 1958), p. 2 à 6.

PRONOVOST, Gilles. « Les idéologies étudiantes au Québec ». Dans DUMONT, Fernand, dir. *Idéologies au Canada français 1940-1976. Tome II*. Québec, Presses de l'université Laval, 1981, p. 109-130.

RICARD, François. *La génération lyrique. Essai sur la vie et l'œuvre des premier-nés du baby-boom*. Montréal, Boréal, 1992, 282 p.

RUDIN, Ronald. « La quête d'une société normale : critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 2 (1995), p. 9-42.

THOMAS, Karl-Xavier. « Attendre ? oui. Reculer : jamais ! Les étudiants de l'Université de Montréal et le combat pour la gratuité scolaire sous le gouvernement Lesage ». *Bulletin du RCHTQ*, vol. 26, n° 1 (printemps 2000), p. 3-17.

VENNAT, Pierre. « [Les étudiants et les luttes sociales dans les derniers temps de Duplessis](#) ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 2 (hiver 2009), p. 237-248.

WARREN, Jean-Philippe. « [L'Opération McGill français. Une page méconnue de l'histoire de la gauche nationaliste](#) ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 2 (hiver 2008), p. 97-115.

WARREN, Jean-Philippe. *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*. Montréal, Boréal, 309 p.